



VILLE DE LA ROCHELLE

Communauté d'Agglo de La Rochelle

CCAS de La Rochelle

NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE : ÇA PART MAL !!!

L'ARRIVÉE

Lorsqu'elle est arrivée aux commandes de la mairie, la nouvelle équipe a donné l'impression de ne rien avoir préparé. Du côté des vestes rouges ça a ramé dur les premiers mois....

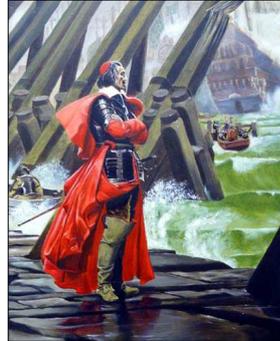
Depuis les choses se sont posées. On a compris qu'il y a un chef, le maire, et un sous-chef, l'élus au personnel.

Depuis sa collaboration au ministère de l'Environnement, ce monsieur sait tisser des réseaux, se rendre indispensable, et gravit vite les marches qui mènent au pouvoir.

A La Rochelle même méthode : s'il était un parfait anonyme pour les agents il y a quelques mois, depuis on a bien intégré l'orthographe de son nom.

En quelques mois il s'impose à tous ; aucun rendez-vous entre un chef de service et un syndicat ne peut se faire sans lui. On se demande même si un seul rendez-vous peut se faire en son absence ! Pourtant il y a des élus délégués. Pourquoi ne pas les laisser prendre leurs responsabilités ? A moins qu'ils ne soient là que pour le décor ?

Le programme du candidat devenu maire disait pourtant vouloir impliquer « toute l'équipe municipale ». Impliqués, ça c'est difficile à dire pour le moment, mais tous au garde à vous, ça y a pas de doute !



FICHE SIGNALÉTIQUE

De l'adjoint au personnel

Classement dans la liste des

élus : deuxième adjoint

Position dans « l'équipe » municipale :

éminence grise du maire qui lui a donné les pleins pouvoirs en matière de personnel et qui lui trouve le « sens des rapports humains » !!! (humour marin ?)

Délégations à la Ville et à la

CDA : Personnel, mutualisation des services, informatique et information + administration générale à la ville.

Signes distinctifs : allure plutôt cool, fausse décontraction

Méthode : autoritaire à tendance despotique.

Principale qualité : ne craint pas de faire l'inverse de ce qu'il a dit

Principal défaut : croit que personne n'est capable de lire son double jeu

Expressions favorites : « oui... mais non !!! », « continuité républicaine » (quand ça l'arrange)

Objectif affiché : mutualiser (faire plus avec moins d'agents).

Objectif caché : gérer la ville comme une boîte privée.

Son espoir : régler le compte des syndicats, éliminer tout contre pouvoir pour mieux avoir les agents à sa merci...

PREMIER COUAC ??????

A leur arrivée, les nouveaux élus n'avaient pas de bureaux. Normal, ceux des précédents avaient été ravagés par l'incendie.

Les bureaux du service Vie sociale leur plaisaient bien.

Ni une, ni deux, les agents ont été priés de faire leurs cartons pour que la nouvelle équipe se loge.

Si on peut comprendre qu'il ait fallu trouver des bureaux aux élus, c'est la manière qui choque.

Sans même avoir pris la peine d'en parler aux agents. Tout est passé par la voie hiérarchique.

Depuis les agents « déplacés » squattent des locaux aux services techniques, les uns entassés à trois dans un bureau, les autres séparés de leur collègue direct de travail...

Le bonheur au boulot !

On leur a bien dit que c'était provisoire, mais on connaît la chanson, on bouge moins vite pour le petit personnel que pour les élus !

De fait depuis, pas de réelle nouvelle piste pour leurs bureaux !

Mais soyons rassurés : les élus, eux, sont « bonne aise » dans leurs locaux tout bien aménagés et n'ont toujours pas rendu visite à ceux à qui ils ont piqué les places.



PREMIERS FAITS D'ARMES...PREMIÈRES TRAHISONS ?

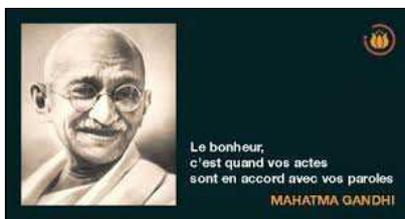
APRÈS LA CAMPAGNE...C'EST PLUS LA CAMPAGNE !!!

A de nombreuses reprises dans la campagne électorale, notre maire, alors candidat, s'est affiché « héritier de Michel CREPEAU », allant jusqu'à se recueillir sur sa tombe le jour du deuxième tour des municipales.

Dans la lettre que le « candidat-futur-maire » a adressé aux fonctionnaires territoriaux rochelais le 2 mars 2014, on pouvait lire « la finalité de notre action n'est pas celle d'une entreprise. Elle est d'apporter du bonheur aux gens, tel que le disait Michel CREPEAU ».

Maintenant que la campagne électorale est terminée, côté gestion du personnel, rapports humains, avancées sociales, bien-être au travail au sein de nos collectivités on cherche (en vain ?) l'héritage !

On se demande comment les élus PRG qui « accompagnent » le maire, apprécient cette approche des rapports sociaux façon « hussarde » ?



CAP 2014 de la VILLE : champions du monde !

Au **baromètre de l'insatisfaction**, depuis les 10 dernières années à la Ville, peu de CAP auront été aussi bien classées. Contestations, recours au tribunal administratif, incompréhension, sentiment d'injustice, erreurs tout y est !! **Pour une première, nos nouveaux élus ont tapé très fort... mais sur la tête des agents !!**

Même les collègues qui, à l'issue de ces CAP 2014, ont bénéficié d'une promotion, ont vu leur joie refroidie à la lecture de la belle petite lettre signée de notre omni-présent élu au personnel : leur promo ne sera effective que le jour où un poste correspondant à leur nouveau grade sera ouvert à la Ville !! **C'est la loi, appliquée façon « vestes rouges », sans état d'âme !**

Pourquoi ? Pour faire des économies sur les salaires des agents parce que tant qu'ils ne sont pas nommés à leur nouveau grade on les paie moins cher ?

Autre titre de gloire de ces CAP, les nombreuses erreurs dans **le fameux calcul de points** (qui fût **L'UNIQUE critère de choix**), erreurs qui ont coûté leur avancement à certains agents.

Autre exemple ? Tous les agents qui ont obtenu l'examen d'adjoints de 1^{ème} classe en 2014 (toutes filières confondues) ne seront pas nommés en 2014 ! Seuls ceux dont les résultats auront été connus avant le mois de juin le seront. Pour les autres, ils attendront 2015. Mais pour notre éminence-élu au personnel, un an ce n'est pas long... sauf quand on est SMICARD et qu'on guette les augmentations !



COMMISSIONS DE RECRUTEMENT : Les représentants du personnel virés !!

Les élus du personnel ne siègent plus dans les commissions de recrutement : virés du jour au lendemain, par son éminence-adjoint au personnel, sans même que nous en ayons discuté.

Trois mauvaises raisons ont été données à nos demandes d'explications :

- « la loi ne nous y oblige pas » (ça promet, si nos élus attendent d'être obligés par la loi pour faire ce genre de chose...)

- « Ça faisait trop de monde face aux candidats qui étaient impressionnés »

-« les élus du personnel ne représentent rien pour les candidats extérieurs qui passent en jury. Ceux-ci auront tout le temps de prendre contact avec les organisations syndicales s'ils sont recrutés (comme si on refilait des cartes syndicales lors des jurys...)

Ne serait-ce pas plutôt pour qu'on puisse s'arranger dans les jurys, tranquillement à l'abri des oreilles indiscrettes ?

Mais son Éminence-adjoint au personnel envisage d'accepter les élus du personnel aux jurys composés uniquement de candidatures internes.

Doit-on baiser la main de son Éminence pour remercier ?



ZOOM SUR LA DIRECTION EDUCATION-ENFANCE-JEUNESSE : LA SPIRALE INFERNALE : RIEN NE VA PLUS !!!



Depuis 2012, date de la création de la direction Education-Enfance-Jeunesse, élus et administration ne l'ont pas épargnée.

La nouvelle équipe municipale, au motif qu'elle a entendu le mal-être des agents placés sous l'autorité de la directrice, a muté cette dernière manumilitari, par le biais d'une permutation avec le responsable du Programme de Renouvellement Urbain, catapulté à la Direction de l'Éducation-Enfance-Jeunesse en pleine tourmente.

Par cette décapitation de la direction, nos élus voulaient bien fait comprendre que personne, pas même les chefs de service, n'est à l'abri des foudres de notre maire. Message reçu, tout le monde est au garde à vous, pas un cil ne bouge sans l'aval de notre Éminence-adjoint au personnel.

Si l'équité a motivé cette très violente décision, pourquoi ne pas avoir sanctionné aussi le Directeur Général des Services qui, depuis 2 ans, reste sourd aux récriminations des agents et de SUD sur les mauvais choix faits au sein de cette direction ? Sa part de responsabilité dans cette bérézina aurait dû être reconnue, pour le moins !!!

Aujourd'hui, les agents de la direction continuent de souffrir parce que la réorganisation générale indispensable n'a pas été envisagée.

Notre élu au personnel avait promis un audit externe pour faire le point, comme si en interne des propositions ne pouvaient être faites !

L'audit a bien eu lieu : sur 4 jours mi-juillet !!!!!

Ce n'est pas une plaisanterie, l'audit a été fait quand une bonne partie des agents était en congés et à une période où l'activité de la direction est, disons...moins intense. On se demande s'il faut en rire ou en pleurer !!!



Pour contacter SUD :
05 46 51 11 35/05 46 51 11 36/07 81 85 27 98
sudct17lr@gmail.com

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

UNE RENTRÉE CHAUDE, CHAUDE, CHAUDE....

Il faut espérer que les vacances ont été ressourçantes parce qu'avec la réforme des rythmes scolaires, la rentrée 2014-2015 ne va pas manquer de tonus !!!!!

En retard sur tout dans ce dossier (recrutements, projets, partenariats, communication...), mais tellement certains de n'avoir besoin d'aucun conseil (même pas celui du seul gars chargé de l'AUDIT-EXPRESS programmé juste pour dire qu'il aura été fait...) notre équipe dirigeante, qui a tant aimé le rouge pendant la campagne, va l'avoir rapidement au front !!!! Mais que voulez-vous quand on aime.....



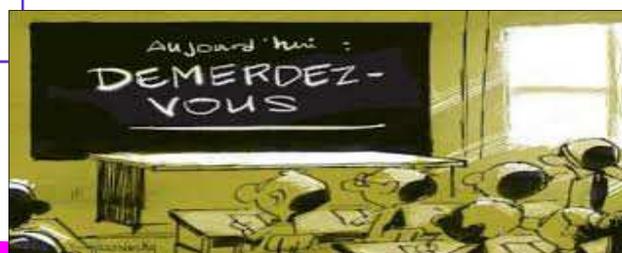
QUI A DIT « CONCERTATION » ?

Notre maire, dans son programme de candidat a annoncé un « comité de suivi afin que les enfants, leurs parents, les enseignants et les intervenants soient acteurs de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires ». Et pour la concertation avant ? Ben, y avait rien de prévu, et y a pas grand chose qui s'est passé....

Au final, quasiment tous les agents concernés par la réforme des rythmes scolaires sont inquiets, voire déçus.

Pendant le comité technique qui devait valider le projet, peu de réponses précises aux questions posées par les élus du personnel.

Tout ce joyeux bazar s'est soldé par un vote négatif sur ce qui était présenté... Quand on a besoin des agents pour mener à bien un projet, le mieux c'est d'écouter ce qu'ils ont à dire...Mais notre Éminence sait si bien être dur d'oreille !



Le CCAS est l'une des 3 collectivités placées sous l'autorité du maire avec la Ville et la CDA.

Il existe toutefois une petite différence en ce qui concerne la gestion du personnel : ce n'est pas son Éminence qui est aux affaires, c'est la vice-présidente du CCAS elle-même qui a la délégation au personnel.

On nous l'a dit clairement : l'adjoint-vice-président chargé du personnel à la ville ET à la CDA n'est pas administrateur du CCAS, il ne peut donc rien y imposer : À bon entendeur !!!

La nouvelle vice-présidente nous a bien précisé qu'elle ne voyait pas les choses exactement de la même manière qu'à la Ville : les relations avec les syndicats resteront celles qu'elles étaient jusqu'à présent. Un exemple ? Les élus du personnel sont toujours acceptés aux jurys de recrutement. A croire que les candidats qui passent en jury au CCAS ont moins peur quand ils nous voient que les candidats qui passent en jury à la Ville...

Une réunion à programmer en septembre permettra de rentrer plus dans le détail de l'approche de la vice-présidente mais pour le moment elle souhaite une harmonie de traitement entre les agents des trois collectivités (ouf !) ET garder au CCAS sa différence en matière de relations avec les syndicats... Va falloir travailler la souplesse Madame la Vice-Présidente, grand écart assuré !

Radio couloir a dit...

Il semblerait qu'il y ait de la mobilité en vue dans les hautes sphères de la ville. Occuper un emploi spécifique et être placé dans le haut de l'organigramme général, ça a des avantages, sinon pourquoi ça jouerait autant des coudes pour avoir les places... Mais quand la politique s'en mêle les sièges, si confortables, deviennent éjectables, et là c'est plus la même musique.

Face à la réalité du départ annoncé, certains quémandent une prolongation (y a pas d'honneur dans ces cas-là) le seul objectif c'est d'éviter la charrette des remerciés, question de pouvoir et/ou question d'argent !!!

Y'en a qui sont prêts à accepter même une mission, histoire de ne pas disparaître complètement du paysage rochelais. Pourquoi pas la mutualisation par exemple ?...

Les paris sont ouverts, qui reste, qui part, qui a obtenu un lot de consolation ? On ne tardera pas à le savoir !



CCAS : Un budget en baisse !

La campagne de notre maire ayant clairement affirmé la volonté d'une « politique sociale assumée,...renforçant l'action du CCAS auprès des publics les plus fragiles » on espérait qu'après lui avoir pris (volé ?) la compétence « Petite-enfance », la ville allait soutenir l'action du CCAS.

Sauf que, depuis, le conseil municipal de la ville, a décidé de diminuer la subvention qu'elle verse au CCAS (-150 000 €, une paille !)

Comment faire alors pour tenir l'engagement de campagne ? Où faire des économies ? Moins d'aides aux bénéficiaires ? Réduire les budgets des maisons de retraite ? Réduire le personnel ?

Avec la mutualisation qui rôde, on peut craindre que pour le CCAS, les jours à venir soient plus sombres qu'il n'y paraissait durant la campagne électorale !

Des questions dans l'air du temps...

On a posé quelques questions à notre Éminence-adjoint au personnel, voici ses réponses :

- les RTT : possible remise en question du protocole qui permet d'avoir des RTT
- le régime indemnitaire : pas de révision
- les congés : on n'y touche pas, **pour le moment !**

-la mutualisation: oui, elle est bien en route avec en tête de gondole les services informatique et ressources humaines des 3 collectivités. Son Éminence nous a même annoncé que des réunions se tenaient mensuellement pour avancer rapidement...

-Risques Psycho-Sociaux (RPS): déclarés grande cause nationale !!! Pour cette année ?

SUD suivra ça de près, off course !

GESTION DU PERSONNEL : ATTENTION DANGER !!!

Ce que nous avons vu de l'approche des relations humaines et de la gestion du personnel, depuis le mois de mars dernier, ne laisse rien augurer de bon.

Que ce soit dans les CAP, les CTP, les CHS, les grands projets ou dans les services on sent bien cette volonté de son Éminence de peser sur les agents, de les isoler et de tenir les syndicats à l'écart.. Tout contre-pouvoir aux élus doit être banni et les syndicats revendicatifs dérangeant...Va pourtant falloir que notre Éminence s'y habitue...On n'est pas dans le privé !!!